

Informations de base

CNS - Procédure de consultation Règlement	2000/0810(CNS)	Procédure terminée
Libre circulation des personnes: visa national de long séjour. Initiative France Abrogation <u>2006/0142(COD)</u>		
Sujet 7.10 Libre circulation et intégration des ressortissants des pays-tiers 7.10.04 Franchissement et contrôles aux frontières extérieures, visas		

Informations complémentaires

Commission européenne

[EUR-Lex](#)